

LEGENDE

--- Limite de commune

Limite de zone

Zones urbaines
 UA zone urbaine centrale

Zones à urbaniser
 IIIAU zone à urbaniser à la réalisation des réseaux

Zone agricole
 A zone agricole

Zone naturelle et forestière
 N zone naturelle
 Np zone naturelle protégée
 Nca zone de ceinture aménagée

Habitations existantes:
 (N1) agrandissements sous conditions
 (N2) Anciens mas abandonnés ou en ruine à valeur patrimoniale: restauration et agrandissement sous conditions à usage d'habitation
 (N2') Anciennes dépendances agricoles (oboles, jasses) abandonnées ou en ruine à valeur patrimoniale: restauration et agrandissement sous conditions à usage d'habitation
 (N3) Ruine à valeur patrimoniale: restauration sous conditions en vue de les rendre à leur vocation de dépendance agricole (stockage, rangement)

ER Emplacement réservé

EL10
 Servitude EL10 relative aux parcs nationaux (toute la commune)

Prévention des risques et nuisances
Périmètres de protection

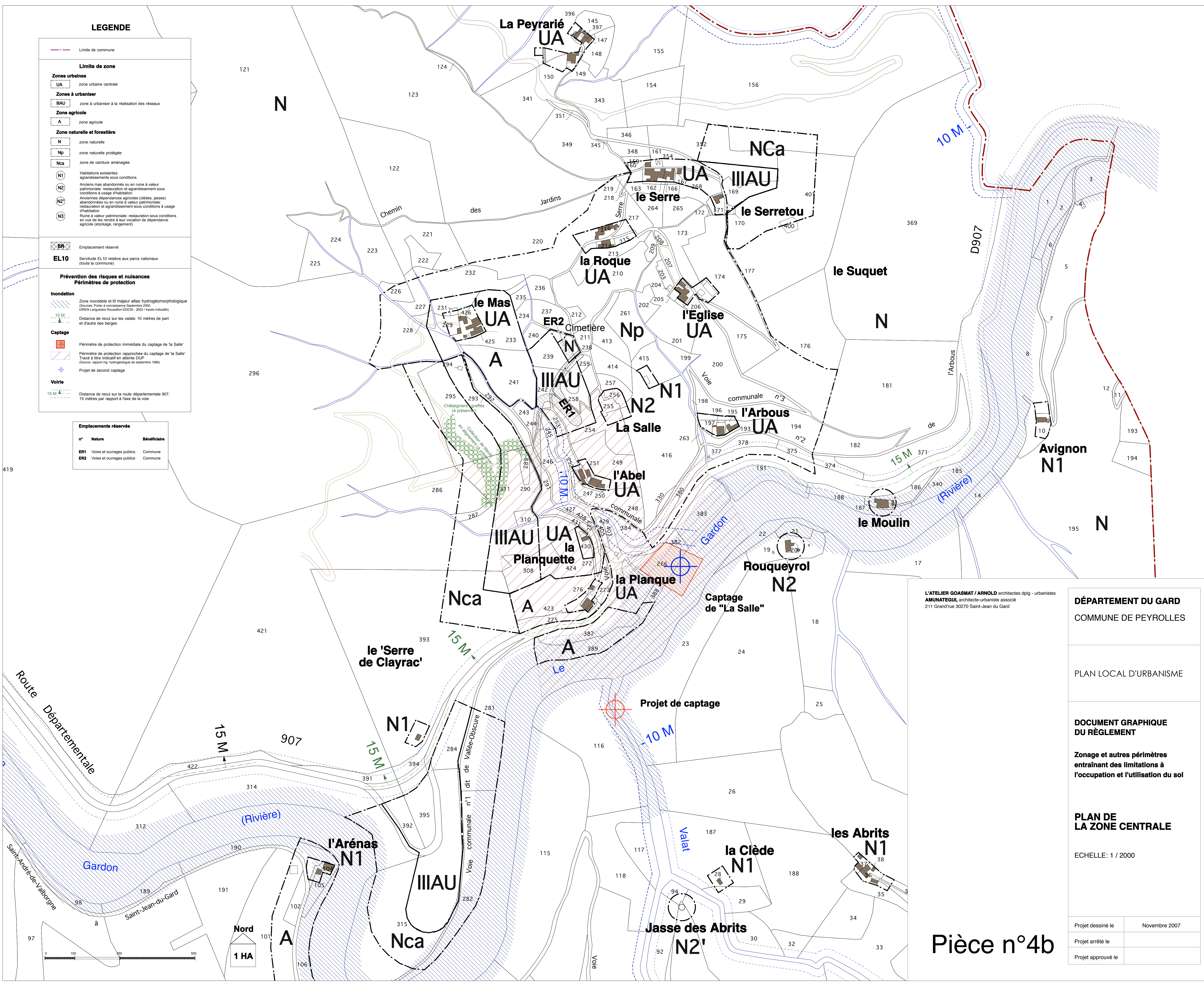
Inondation
 Zone inondable et lit majeur atlas hydrogéomorphologique (Sources: Porter à connaissance Septembre 2000, DREN Languedoc-Roussion-DDE30 - 2002 / traces indicatifs)
 10 M Distance de recul sur les valats: 10 mètres de part et d'autre des berges

Captage
 Périmètre de protection immédiate du captage de 'la Salle'
 Périmètre de protection rapprochée du captage de 'la Salle'
 Tracé à titre indicatif en attente DUP (Source: rapport Ing. hydrologique de septembre 1988)
 Projet de second captage

Voie
 15 M Distance de recul sur la route départementale 907: 15 mètres par rapport à l'axe de la voie

Emplacements réservés

n°	Nature	Bénéficiaire
ER1	Voies et ouvrages publics	Commune
ER2	Voies et ouvrages publics	Commune



L'ATELIER GOASMAT / ARNOLD architectes dplg - urbanistes
 AMUNATEGUI, architecte-urbaniste associé
 211 Grandrue 30270 Saint-Jean du Gard

DÉPARTEMENT DU GARD
 COMMUNE DE PEYROLLES

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Zonage et autres périmètres entraînant des limitations à l'occupation et l'utilisation du sol

PLAN DE LA ZONE CENTRALE

ECHELLE: 1 / 2000

Projet dessiné le	Novembre 2007
Projet arrêté le	
Projet approuvé le	

Pièce n°4b